

**Complément de l'avis n° 2017/11-04  
relatif à l'accréditation de l'Ecole nationale supérieure des  
industries chimiques (ENSIC)  
à délivrer le titre d'ingénieur diplômé**

Objet

**Rapport intermédiaire** demandé dans la décision n°2017/11-04 concernant l'Ecole nationale supérieure des industries chimiques (ENSIC) portant sur le démarrage du nouveau cursus « Pharmaplus » et le suivi des recommandations.

- Vu les documents transmis au Greffe de la CTI par l'Ecole nationale supérieure des industries chimiques,
- Vu la note de synthèse établie par Georges SANTINI, expert de la CTI,

**La Commission des titres d'ingénieur a adopté le complément d'avis suivant :**

La Commission prend acte favorablement du rapport intermédiaire transmis par l'école.

Délibéré et approuvé en séance plénière, le 16 mars 2021.



La présidente,  
Elisabeth CREPON